

Le 15 février 2010

Communiqué de presse

Besson : la frénésie de la régression

Alors que les travailleurs sans papiers entament leur cinquième mois de grève et ont démontré une détermination intacte par une manifestation samedi dans les rues de Paris de plus de 3000 personnes, Besson, après une circulaire drastique sur la régularisation par le travail, commet un avant-projet de loi tout aussi régressif pour les personnes en situation irrégulière.

Au nom de la transposition en droit français de la directive « retour » européenne, et après avoir été sanctionné par les juges des libertés et de la détention dans le traitement des réfugiés Kurdes arrivés en Corse en janvier dernier, Besson veut changer la loi pour faciliter les expulsions des étrangers.

La création des zones d'attente autoriserait l'administration à procéder à la privation de liberté des étrangers quel que soit le lieu où ils arrivent, et plus seulement en zones frontalières.

Le droit de recours pour les étrangers frappés d'une OQTF passerait de 30 jours à 48h, l'interdiction de retour de 3 ans se rait prolongée, en cas de récidive, de 2 ans !

L'intervention du juge des libertés et de la détention serait retardée, et la durée maximale de rétention augmentée.

Comme il ne lui suffit plus de sévir dans son champ d'attribution, il se mêle de droit du travail en reprenant l'idée de fermeture des entreprises, par les préfets, employant des travailleurs sans papiers, alors que le collectif des onze syndicats et associations, avec les grévistes, exige depuis des mois la régularisation de ceux et celles qui vivent et travaillent depuis des années sur le territoire.

La mobilisation doit s'amplifier contre toutes les mesures régressives de ce gouvernement.

144 boulevard de la Villette – 75019 Paris  
Tel : + 33 (0) 1 58 39 30 20 – Fax :+ 33 (0) 1 43 67 62 14  
[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) - [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)